

**AVIS EST DONNÉ QU'UNE ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DE  
LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS SERA TENUE À 16H00,  
MARDI LE 8 MARS 2011 PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE**

**ORDRE DU JOUR-**

1. Ordre du jour
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Modification de la résolution no 2010-164 concernant la quantité d'abribus à acquérir conjointement avec le Réseau de transport de la Capitale (RTC)
4. Levée de l'assemblée